



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 février 2020

DÉLIBÉRATION

N° 6 - 27.02.2020

En exercice... 26

Présents..... 23

Votants..... 26

Abstention 0

PÔLE RESSOURCES

6. PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs

**L'AN DEUX MILLE VINGT,
Le 27 février,**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 21 février 2020, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,

Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,

La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,

La Flotte : M. Léon GENDRE, M. Jean-Paul HERAUDEAU,

Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,

Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,

Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, M. Didier BOUYER,

St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL, Mme Catherine JACOB,

Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, Mme Isabelle RONTE, M. Francis VILLEDIEU,

St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Mme Isabelle MASON-TIVENIN (donne pouvoir à M. Léon GENDRE), Mme Marie-Noëlle BINET (donne pouvoir à Patrice RAFFARIN), M. Yann MAITRE (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON).

Secrétaire de séance : M. Michel OGER.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20200227-D20206-DE
Reçu le 28/02/2020



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 février 2020

DÉLIBÉRATION

N° 6 - 27.02.2020

En exercice... 26

Présents..... 23

Votants..... 26

Abstention 0

PÔLE RESSOURCES

6. PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-9,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment les articles 34 et 3-3,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 18 février 2020,

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 19 février 2020,

Considérant qu'il appartient au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ;

- POLE SERVICE A LA POPULATION

Considérant la nécessité de remplacer un agent bénéficiant d'une mobilité interne affecté au service culturel, il convient de supprimer le poste d'assistante administrative et comptable à temps non complet 21heures hebdomadaires, créé par délibération du 16 mai 2019 que l'agent va occuper ; et de créer de manière simultanée un poste d'agent comptable à temps complet de catégorie C de la filière administrative à compter du 1^{er} mars 2020 ;

Considérant qu'il convient de mettre à jour le tableau des effectifs au regard des procédures de recrutement abouties ; considérant qu'il a été créé par délibération plusieurs grades sur un même poste afin de pouvoir élargir les profils des candidats ; considérant qu'il convient de supprimer les postes vacants non pourvus comme indiqués dans le tableau ci-dessous :

AR PREFECTURE

017-241700459-20200227-D20206-DE
Reçu le 28/02/2020

Séance du jeudi 27 février 2020

DÉLIBÉRATION

N° 6 - 27.02.2020

En exercice... 26

Présents..... 23

Votants..... 26

Abstention 0

PÔLE RESSOURCES

6. PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs

Grades ou emplois à supprimer	Catégorie	Délibérations créant le poste
<i>Filière administrative</i>		
1 Attaché	A	27/06/2019
2 Rédacteurs principaux de 1ere classe	B	25/04/2013-18/12/2013
1 Rédacteur principal de 2eme classe	B	20/02/2014
2 Adjoints administratifs principaux de 2eme classe	C	03/11/2011-20/11/2014
3 Adjoints administratifs	C	2 postes sur la délibération du 07/07/2007 – 1 poste sur la délibération du 26/05/2016
<i>Filière technique</i>		
2 Ingénieurs principaux	A	25/09/2014 – 22/09/2009
1 Ingénieur	A	28/02/2013
1 Technicien principal de 1ere classe	B	06/04/2017
1 Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	29/09/2016
1 Technicien	B	29/09/2016
1 Adjoint technique principal de 2eme classe	C	06/04/2017
3 Adjoints techniques	C	2 postes sur la délibération du 26/04/2007 – et 1 poste sur la délibération du 03/11/2011
<i>Filière animation</i>		
1 Animateur principal de 2eme classe	B	18/12/2003
1 Adjoint d'animation principal de 2eme classe	C	11/07/2013
<i>Filière sociale</i>		
2 Educateurs de jeunes enfants de 1ere classe	A	18/12/2013 – 06/04/2017
1 Educateur de jeunes enfants 2 ^{ème} classe	A	26/04/2007
1 Agent social à temps non complet 28h	C	23/06/2011
<i>Contractuels</i>		
1 Directeur des affaires juridiques contractuel	A de la filière administrative	24/09/2015
1 Directrice adjointe petite enfance contractuel	A de la filière administrative	30/06/2016
1 Directeur des services techniques	A de la filière technique	24/09/2015
1 Responsable gestion des digues	A de la filière technique	19/02/2015
<i>Postes créés sur plusieurs catégories</i>		
1 Directeur des affaires financières. (grades de la catégorie A, rédacteur et rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	A et B de la filière administrative	16/05/2019
1 Directeur hors les murs et DGA pôle administratif	A ou B de la filière administrative	16/05/2019
1 Agent en charge des marchés	B de la filière administrative	16/05/2019
1 Directeur de la programmation	A de la filière culturelle	16/05/2019

017-24516459-20200227-D20206-DE
Recv le 25-02-2020



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 27 février 2020

DÉLIBÉRATION

N° 6 - 27.02.2020

En exercice... 26

Présents..... 23

Votants..... 26

Abstention 0

PÔLE RESSOURCES

6. PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Président à créer les postes comme décrit ci-dessus,
- d'adopter le tableau des effectifs comme inscrits en annexe,
- de dire que les crédits à la rémunération et aux charges des agents nommés seront prévus au Budget Primitif 2020,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes y afférents.

Affichée le : **2 mars 2020**

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à : www.telerecours.fr

AR PREFECTURE

017-241700459-20200227-D20206-DE

Reçu le 28/02/2020

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01-03-2020

Personnel titulaire

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Postes vacants
Filière administrative				
DGS EPCI + 10 000 hab - emploi fonctionnel	A	1	1	0
Directeur territorial	A	1	0	1
Attaché hors classe	A	1	1	0
Attaché principal	A	1	0	1
Attaché	A	7	7	0
Rédacteur principal 1ère classe	B	2	2	0
Rédacteur principal 2ème classe	B	2	1	1
Rédacteur	B	4	3	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	8	8	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3	2	1
Adjoint administratif	C	12	10	2
Filière technique				
Ingénieur principal	A	2	2	0
Ingénieur	A	5	4	1
Technicien principal 1ère classe	B	4	2	2
Technicien principal 2ème classe	B	5	2	3
Technicien	B	6	5	1
Agent de maîtrise principal	C	1	1	0
Agent de maîtrise	C	2	1	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	5	2	2
Adjoint technique	C	9	4	5
Filière animation				
Animateur principal 1ère classe	B	1	1	0
Animateur principal 2ème classe	B	0	0	0
Animateur	B	0	0	0
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1	1	0
Adjoint d'animation	C	0	0	0
Filière sociale				
Educateur jeunes enfants 1ère classe	A	3	3	0
Educateur jeunes enfants 2ème classe	A	3	2	1
Puéricultrice de classe supérieure	B	1	1	0
Puéricultrice de classe normale	B	0	0	0
Auxiliaire de puériculture princ. 2ème classe	C	4	3	1
Agent social principal de 2ème classe	C	2	1	1
Agent social	C	12	9	3
Filière culturelle				
Attaché de conservation du patrimoine	A	2	2	0
assistant de conservation principal 1ere classe	B	1	1	0
adjoint du patrimoine	C	1	1	0
TOTAL		112	83	28

Personnel non titulaire

AR PREFECTURE

017-241700459-20200227-D20206-DE
Reçu le 28/02/2020

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Postes vacants
Secteur administratif				
Directrice des affaires juridiques	A	1	0	1
Responsable pôle ressources	A	1	1	0
Chargé de l'accueil	C	2	2	0
Secteur technique				
CTVMA	A	1	1	0
Chargé de mission PAPI	A	1	1	0
Ecogarde	B	1	1	0
Projectionniste	B	1	1	0
Régisseur général	B	1	1	0
TOTAL		9	8	1

Poste créé sur catégories

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Postes vacants
Secteur administratif				
Chargé de programmation et médiation	B ou C	2	0	2
Chargé de communication	C	1	0	1
Agent comptable	C	1	0	1
Secteur technique				
Chargé de mission DD	A	1	0	1
Economiste de la construction	A ou B	1	0	1
Technicien projectionniste	C	1	0	1
Opérations de 1ère maintenance des bâtiments	C	2	0	2
instructeur	A ou B	1	0	0
Secteur culturel				
TOTAL		10	0	9

AR PREFECTURE

017-241700459-20200227-D20206-DE
Reçu le 28/02/2020